



## Communiqué de presse

Embargo: 2.7.2020, 8h30

### 13 Sécurité sociale

Comptes globaux de la protection sociale 2018

## Les dépenses pour les prestations sociales sont restées stables en 2018

Les dépenses pour les prestations sociales en Suisse sont restées globalement stables entre 2017 et 2018 (+0,2% en termes réels). L'augmentation des dépenses en 2018 dans le domaine de la vieillesse a été compensée en partie par la diminution de celles dans le domaine du chômage. Le niveau des dépenses sociales en Suisse (26,1% du PIB) a été légèrement inférieur à la moyenne européenne (26,8%) selon les derniers chiffres de Eurostat disponibles pour l'année 2017. En Suisse comme dans les pays européens, les domaines de la vieillesse et des soins de santé absorbent la plupart des prestations sociales.

D'après les derniers résultats provisoires de l'OFS, les dépenses pour les prestations sociales en Suisse se sont chiffrées à 177 milliards de francs en 2018. Cela correspond à 20 795 francs par habitant. La majeure partie des prestations sociales (43%) couvrent des risques et des besoins relatifs à la vieillesse. Elles sont versées principalement sous la forme de rentes de vieillesse AVS et de prévoyance professionnelle. Viennent ensuite les prestations liées à la maladie/soins de santé (32%) qui comprennent entre autres les prestations de l'assurance-maladie (AMal), le financement public des hôpitaux et la couverture de salaire en cas de maladie.

### Vieillesse à la hausse et chômage à la baisse

L'augmentation des dépenses pour les prestations sociales en 2018 s'est chiffrée en Suisse à 0,4 milliard de francs, soit +0,2%, par rapport à l'année précédente. Cette progression est la deuxième la plus faible depuis le début des mesures en 1990: en moyenne le rythme de croissance annuelle s'est élevé à +3,2% entre 1990 et 2018.

La relative stabilité des dépenses sociales entre 2017 et 2018 est essentiellement le résultat de deux tendances opposées. D'une part, les prestations versées dans le domaine de la vieillesse ont augmenté de 1,3 milliard de francs. D'autre part, celles octroyées aux personnes au chômage ont baissé de 0,7 milliard de francs.

La progression des dépenses sociales dans le domaine de la vieillesse (+1,7%) reflète aussi l'augmentation du nombre de bénéficiaires de rentes vieillesse de l'AVS (+1,7%) et de la prévoyance professionnelle (+3,3%). La baisse dans le domaine du chômage (-11%) est directement corrélée à la diminution des dépenses de l'assurance chômage: l'année 2018 a été marquée par une bonne conjoncture économique et une baisse du taux de chômage (SECO) de 3,1% à 2,5%.

Chômage mis à part, le domaine de la maladie/soins de santé a aussi contribué à contenir l'essor des dépenses sociales entre 2017 et 2018. Les dépenses pour les prestations dans ce domaine ont diminué de 0,2 milliard de francs, soit – 0,3%, en termes réels.

### La Suisse dans la moyenne européenne

Pour les autres pays européens, les données de l'Office statistique de l'Union européenne concernant l'année 2017 sont désormais disponibles. Les dépenses pour les prestations sociales de la Suisse (26,1% du PIB) sont légèrement inférieures à la moyenne de l'Union européenne (26,8% du PIB). Les dépenses pour les prestations sociales en pourcentage du PIB sont en général plus élevées dans les pays de l'Europe du Nord (28,9% en moyenne) et de l'Ouest (28,1%) que dans les pays de l'Europe du Sud (25,7%) et de l'Est (17,9%).

Tant en Suisse que dans tous les autres pays européens, les domaines d'intervention principaux de la protection sociale sont la vieillesse et la santé. Ces deux domaines déterminent la croissance des dépenses sociales, à moyen et à long terme, et ce, dans la plupart des pays européens. Le seul pays dans lequel les dépenses sociales diminuent est la Grèce: les dépenses par habitant pour la santé ont baissé de 38%, entre 2008 et 2017, dans un contexte d'austérité budgétaire.

## Nouvelles pages Internet

Les pages Internet des Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) ont fait peau neuve. De plus amples informations sur les nouveaux résultats des CGPS sont disponibles à l'adresse suivante : [www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 – Sécurité sociale > Comptes globaux de la protection sociale \(CGPS\)](http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 – Sécurité sociale > Comptes globaux de la protection sociale (CGPS))

---

## Informations méthodologiques

### SESPROS

La méthodologie des CGPS (Comptes globaux de la protection sociale) est basée sur le Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS). Elle a été développée à la fin des années 1970 par l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) et les représentants des États membres de la Communauté européenne (l'actuelle Union européenne). Elle définit un cadre commun qui permet des comparaisons quantitatives sur le financement et les prestations de la protection sociale en Europe.

### Protection sociale

La notion de protection sociale est clairement définie dans le cadre du SESPROS. Elle comprend l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés destinées à soulager les ménages et les individus de certaines charges. Seules sont prises en compte les interventions qui répondent au critère de la solidarité sociale, c'est-à-dire celles qui produisent un certain effet de redistribution ou qui sont obligatoires en vertu d'une loi ou d'une convention collective.

### Les domaines de prestations sociales (fonctions)

Les prestations sociales sont versées aux ménages et aux particuliers qui présentent certains risques et besoins. Si une personne tombe malade, par exemple, elle court le risque de ne plus se voir verser son salaire et elle a besoin de soins médicaux. Pour avoir une vue d'ensemble cohérente, toutes les prestations sociales sont attribuées à l'un des huit domaines (risque/besoin) suivants: maladie/soins de santé, invalidité, vieillesse, survie, famille/enfants, chômage, logement, exclusion sociale. Ces domaines sont désignés par le terme de fonctions dans le SESPROS.

### Variation en termes réels

Les résultats des CGPS sont ici exprimés en termes réels, c'est-à-dire les valeurs nominales sont ajustées en fonction de l'évolution générale des prix. L'indice des prix utilisé est représentatif pour un large panier de biens et services de consommation. Bien entendu, les prix évoluent différemment selon le type de produit. Pour cette raison, une certaine prudence est de mise, lors de l'interprétation de la variation en termes réels des prestations sociales en nature, par exemple, celles octroyées dans le domaine de la santé.

### Une statistique apparentée: le Compte global des assurances sociales

À la différence des CGPS (qui se prêtent aussi à des comparaisons internationales), le Compte global des assurances sociales (CGAS) publié par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) fournit des informations détaillées sur les dépenses et les recettes des neuf principales assurances sociales suisses: AVS, AI, PC, PP, AM, AA, APG, AC et AF.

---

---

## Renseignements

Michele Adamoli, OFS, Section Analyses sociales,  
tél.: +41 58 463 62 34, e-mail: [michele.adamoli@bfs.admin.ch](mailto:michele.adamoli@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0527](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0527)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

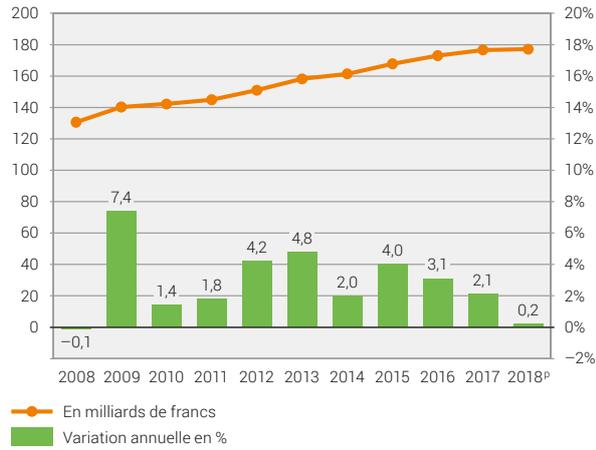
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## Évolution des dépenses pour les prestations sociales, de 2008 à 2018<sup>P</sup>

Aux prix de 2018

G1



<sup>P</sup> provisoire

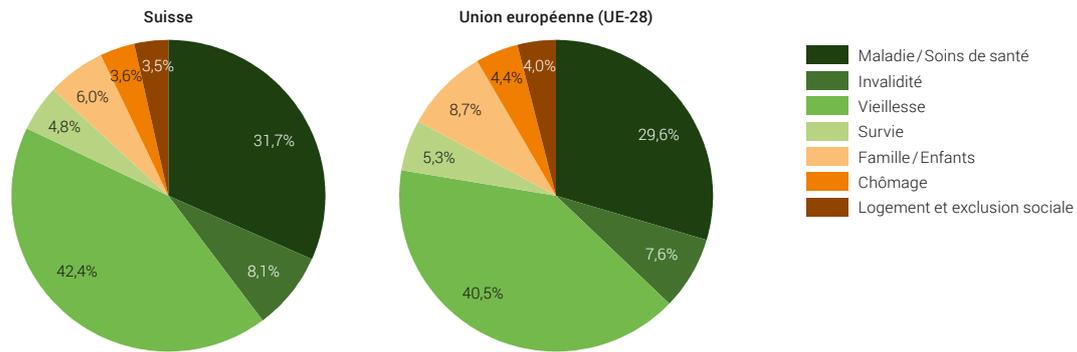
Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS), version du 2.7.2020

© OFS 2020

## Dépenses pour les prestations sociales par fonction, en Suisse et dans l'Union européenne, en 2017<sup>P</sup>

En % du total

G2



<sup>P</sup> provisoire

Source: Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESROS), version du 1.2.2020

© OFS 2020